



Carte Génération #HDF et manuels scolaires pour 2019-2020

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera lycéen en septembre. Vous êtes donc concernés par le dispositif "Carte Génération #HDF" de la région.

Les montants sont inchangés : participation à l'achat des manuels scolaires et des équipements nécessaires à la scolarité à hauteur de 100 € pour les élèves de 2de et 55 € pour les 1° et Term.

Pour les élèves déjà scolarisés à La Malassise en 2018-2019 en 2de ou 1° et qui reviennent en septembre :

- Le rechargement d'un montant de 55€ se fait par La Malassise.
- Vous n'avez rien à faire.
- Les cartes sont en possession des élèves. Toute carte perdue nécessitera une nouvelle demande à faire par l'intermédiaire du site, avec retenue de cinq euros sur le solde restant de la carte ou sur le rechargement.

Pour les élèves entrant en 2de en septembre (nouveaux ou venant de 3° Mala) :

- La demande se fait en ligne à partir du lundi 24 juin à l'adresse : www.generation.hautsdefrance.fr (procédure détaillée jointe).
- Après validation par La Malassise, vous recevrez la carte à votre domicile.
- Toute carte perdue nécessitera une nouvelle demande à faire par l'intermédiaire du site, avec retenue de cinq euros sur le solde restant de la carte ou sur le rechargement.

Pour les nouveaux élèves qui arrivent en 1° ou Term. :

- Le lycée d'origine et La Mala vont gérer la procédure afin que la carte soit à nouveau créditée de 55€.

La carte Génération est à conserver, elle pourra être utilisée pour le règlement de la collection de livres auprès de l'ARBS (Association pour le Rayonnement des Bibliothèques Scolaires).



Attention :

Cette année, vous devrez commander la collection de livres et régler en ligne auprès de l'ARBS durant l'été. Vous recevrez les instructions nécessaires courant juillet.

Les livres commandés au préalable seront remis aux élèves par l'ARBS à la rentrée dans l'établissement.

Besoin d'aide pour la carte Génération #HDF ?

Inutile d'appeler La Malassise.

Contactez les services de la Région au **0800 026 080**

ou adressez un e-mail à beneficiaire@hautsdefrance.fr

Procédure d'obtention de votre carte Génération #HDF

Rendez-vous sur le site www.generation.hautsdefrance.fr

A partir du 24 juin 2019

Vous pouvez effectuer votre demande en ligne depuis votre domicile. L'application mobile est également disponible.
La demande est simple et rapide : Nom, prénom, date de naissance, email, photo, coordonnées, établissement à renseigner.

ETAPE 1

Connectez-vous directement sur le lien ci-suitant <http://generation.hautsdefrance.fr/carte-generation-hdf/>

Cliquez sur « Entrez » pour débiter l'enregistrement de votre demande de carte et suivez les instructions

MON COMPTE

GÉNÉRATION #HDF

NOUVEAU COMPTE

La Région Haut-de-France vous présente Génération #HDF : la carte d'aide aux lycéens et apprentis de la Région.

Pour commencer, il vous faudra créer votre compte en cliquant sur le bouton "Créer un compte".

Vous pourrez ensuite créer votre demande de carte Génération #HDF.

En cas de difficulté, toutes les informations sur le dispositif sont disponibles dans la rubrique "F.A.Q."

CRÉER UN COMPTE

COMPTE EXISTANT

Une fois votre compte créé, connectez-vous grâce aux informations transmises sur votre adresse E-mail.

Votre compte vous permettra de réaliser votre demande de carte et d'accéder par la suite aux bons plans de la Région.

Retrouvez toute l'information dont vous avez besoin dans les rubriques "F.A.Q."

SE CONNECTER

INFORMATIONS DU BÉNÉFICIAIRE (élève)

Civilité :	Date de naissance :
<input type="text" value="Civilité"/>	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
Nom :	Prénom :
<input type="text" value="Nom du bénéficiaire"/>	<input type="text" value="Prénom du bénéficiaire"/>
E-mail :	Confirmation E-mail :
<input type="text" value="E-mail"/>	<input type="text" value="Confirmation E-mail"/>

*Champ obligatoire **

ANNULER **SUIVANT**

CONNEXION

Identifiant :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié ?](#)

RETOUR **CONNEXION**

Vous recevez par mail vos identifiant et mot passe (mot de passe provisoire que vous devez changer dès la première connexion).

Connectez-vous directement avec le lien reçu par mail ou bien sur le lien suivant <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr> et poursuivez votre inscription.

Conservez bien votre nouveau mot de passe, il sera nécessaire pour accéder à votre espace personnel afin de suivre l'avancement de votre demande de carte.

Procédure d'obtention de votre carte Génération #HDF

Rendez-vous sur le site www.generation.hautsdefrance.fr

A partir du 24 juin 2019

ETAPE 2

L'établissement valide votre inscription dans la formation indiquée dans votre demande

La photo et/ou les pièces fournies sont contrôlées par la Région et le prestataire

ETAPE 3

Votre carte est envoyée directement à votre domicile après validation de votre établissement et pièces fournies



A NOTER

Le porte-monnaie manuels équipements est valable du

1^{er} juillet 2019 au 30 avril 2020

Besoin d'aide ?

Contactez les services de la Région au 0800 026 080

ou adressez-nous un e-mail à beneficiaire@hautsdefrance.fr

Vous souhaitez bénéficier d'une assistance pour enregistrer votre demande ?

Rendez-vous auprès :

- D'un point d'information jeunesse du CRIJ (retrouvez la liste sur la page d'accueil d'inscription)
- Ou d'une antenne régionale de proximité la plus proche de chez vous (retrouvez la liste des antennes sur <http://www.hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales/>)

Où utiliser votre carte GENERATION #HDF ?

Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace personnel, dans le menu de gauche

« Recherche Partenaire » ou sur le site [generation.hautsdefrance.fr](http://www.generation.hautsdefrance.fr)